



## La Légion étrangère en Algérie (1939-1962)

*La création de la Légion étrangère est liée à celle de l'armée d'Afrique. Celle-ci a pour origine le corps expéditionnaire français envoyé en Algérie sous Charles X en 1830, afin, notamment, de mettre fin à la piraterie barbaresque qui sévissait encore en Méditerranée. Constituée l'année suivante, la Légion étrangère s'installe à Sidi Bel Abbès en 1842. Jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962, les légionnaires considèrent l'Algérie comme leur foyer.*

Ce fut à Sidi Bel Abbès que le jeune sous-lieutenant Pierre-Paul Jeanpierre, affecté au 1er Régiment étranger (RE) en 1937, commença sa vie d'officier de Légion (*biographie p.19*). Les combats livrés au Maroc et dans le Sud-Oranais s'étaient achevés trois ans plus tôt. L'époque héroïque des colonies était terminée. A partir de cette date, le 1er RE servit de dépôt et de régiment d'instruction aux autres unités qui furent engagées dans des opérations extérieures. Mais la vie des légionnaires dans les postes d'Algérie n'était pas inactive pour autant. Ils étaient affectés aux travaux des routes, qu'il fallait tracer ou parfaire, et à la construction de ponts ou de bâtiments. Ils menaient en outre des missions de nomadisation et assuraient la présence militaire française sur le territoire, notamment au Sahara. Mais les perspectives de départ étaient nombreuses avec pour destination le Levant ou l'Indochine.

### Le second conflit mondial

Lorsque la seconde guerre mondiale éclata, la Légion, comme lors de la première, forma de nouvelles unités

qui furent engagées en France et à Narvik. Les légionnaires allemands et autrichiens furent cependant laissés en Algérie. Après la campagne de France, la Légion, comme toute l'armée d'Afrique, ne fit pas partie de l'armée d'armistice. Toutes ses unités étaient déployées outre-mer. En Algérie, la vie reprit comme par le passé. Mais, les hommes y étaient animés d'un esprit de revanche. Les consignes du commandement d'Afrique du Nord furent de travailler sans relâche pour améliorer le niveau de capacité opérationnelle des unités.

Les régiments d'Algérie furent maintenus dans une exacte discipline, partageant leur temps entre l'instruction et les travaux d'infrastructure.

Le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 mit fin à cette attente. En décembre à Sidi Bel Abbès, le colonel Lambert forma le 3ème Régiment étranger d'infanterie de marche avec des renforts venus du Maroc. La 13ème Demi-brigade de la légion étrangère (DBLE), arrivée du Sénégal, forma le 1er Régiment étranger d'infanterie de marche avec des éléments de Sidi Bel Abbès. Ces



DR

Un légionnaire du 1er REP ramène un prisonnier de l'Armée de libération nationale.

## CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



unités furent engagées en Tunisie avec un groupement autonome du 1er Régiment étranger de cavalerie (REC) jusqu'au 11 mai 1943, date de la reddition des troupes germano-italiennes. Après le réarmement de l'armée d'Afrique, le 1er REC et un régiment de marche d'infanterie furent inclus dans la 5ème Division blindée et participèrent aux campagnes de la Libération et d'Allemagne. Mais bon nombre de légionnaires furent maintenus en Afrique du Nord comme troupes de souveraineté jusqu'à la fin de la guerre.

### Les guerres de décolonisation

A peine la seconde guerre mondiale s'était-elle achevée que commença celle d'Indochine, où 314 officiers, 1.071 sous-officiers et 8.997 légionnaires tombèrent au champ d'honneur. Le dépôt de Sidi Bel Abbès devint un énorme camp d'instruction, d'où partaient les renforts qui alimentèrent les quatre régiments étrangers d'infanterie, les deux bataillons étrangers parachutistes et le 1er REC, tous engagés en Indochine.

Après la guerre d'Indochine, une autre épreuve attendait la Légion étrangère, qui allait devoir se battre sur la terre qui l'avait vu naître et où elle avait implanté ses racines. Pour la première fois de leur histoire, les légionnaires eurent l'impression de défendre des biens personnels : leur maison-mère, leurs cimetières et leurs ouvrages.

Entre novembre 1954 et juillet 1962, les unités de Légion furent engagées sans relâche dans les départements algériens. Tout d'abord, les régiments rapatriés d'Indochine, parfois articulés en unités de marche, furent engagés là où le besoin se fit le plus sentir. Ensuite, à partir de 1956, les unités se spécialisèrent : les régiments de parachutistes (REP) dans l'intervention rapide et lointaine, les REC dans les patrouilles dans la profondeur et dans les interventions en force et enfin les régiments d'infanterie (REI) dans le contrôle de zone et la pacification. Mais, les missions statiques ne convenaient pas à ces derniers. A la fin de 1956, les 2ème et 4ème REI furent transformés en régiments d'infanterie portée comme force d'intervention. En 1958, les 3ème et 5ème REI ainsi que la 13ème DBLE devinrent à leur tour forces de réserve générale. Avec le déclenchement du « Plan Challe », les unités de Légion purent donner toute la mesure de leur capacité opé-

rationnelle. Le 1er RE, quant à lui, continua à assurer ses missions administratives et d'instruction au profit des autres unités tout en participant occasionnellement aux opérations. Le putsch d'avril 1961 fut une épreuve pour la Légion étrangère qui, cependant, conserva sa cohésion. Mais elle faillit ne pas survivre à l'indépendance de l'Algérie. L'action personnelle du ministre des Armées de l'époque, Pierre Messmer, ancien officier de la 13ème DBLE, lui permit toutefois d'éviter la dissolution.

Son départ d'Algérie s'échelonna de 1962 à 1963, à l'exception des unités restées à Mers El-Kébir jusqu'en 1967. Après 122 années de présence à Sidi Bel Abbès, le 1er RE s'installa à Aubagne, nouvelle maison mère de la Légion. Les autres unités rejoignirent de nouvelles garnisons en Corse, Provence et outre-mer.

**Colonel Thierry Noulens**  
*docteur en Histoire*  
*professeur à l'École de guerre*



Automitrailleuse légère blindée AMM 8 de la Légion étrangère au Sahara.